

## **Cadre de vie, Sécurité : Début du Chantier de l'Hôtel de Police Municipale**

Les travaux de chantier du futur Hôtel de Police Municipale viennent de commencer. Nous vous informons sur les mesures mises en place.

Publié le 14/01/2026 – Mis à jour le 15/01/2026



Le chantier est soumis à une réglementation stricte en matière de sécurité. La présence simultanée de nombreuses entreprises et l'installation d'une grue imposent un périmètre de protection obligatoire, validé par les services de l'État. Ces mesures visent à garantir la sécurité des salariés du chantier comme celle des piétons.

La circulation le long du parking de La Poste ne peut être maintenue durant cette phase des travaux pour des raisons de sécurité, notamment sous la zone de rotation de la grue. Des ajustements ont été apportés au plan de circulation afin de tenir compte, dans la mesure du possible, des remarques des riverains. Des cheminements piétons adaptés ont été mis en place.

Le chantier se déroulera tout au long de l'année 2026, avec une livraison prévue en février 2027. Certaines installations de chantier seront supprimées progressivement en fonction de l'avancement des travaux, permettant de réduire le périmètre interdit dès que les conditions de sécurité le permettront.

Des règles strictes ont été imposées aux entreprises :

- limitation des nuisances sonores et des poussières ;
- gestion rigoureuse et recyclage de l'ensemble des déchets de chantier ;
- protection des sols, des réseaux et des eaux ;
- éclairage maîtrisé et consommation d'énergie limitée sur le chantier.

Ce futur équipement public, conforme à la réglementation environnementale RE 2020, intégrera des matériaux bas carbone, une production d'énergie photovoltaïque et des solutions favorisant le confort thermique et la sobriété énergétique. Il permettra d'accueillir durablement les équipes de la Police municipale dans des locaux adaptés, au service de la sécurité et de la tranquillité de tous.

La Ville remercie les riverains pour leur compréhension et leur patience pendant la durée des travaux. Les services municipaux restent à votre écoute pour toute information complémentaire.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00